

Amboise

Numéro spécial
Budget 2023



Sommaire

Présentation du **budget 2023**

03

- Budget primitif 2023 d'Amboise
- Présentation schématique du budget primitif 2023
- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement
- Les recettes de la ville
- Une fiscalité dynamique
- Recettes d'investissement
- Dépenses d'investissement

Amboise **fluide**

6

- Urbanisme / Mobilité
- Voirie / Bâtiment / Sécurité

Amboise **plurielle**

10

- Action sociale
- Éducation / Jeunesse

Amboise **rayonnante**

14

- Grands événements / Plan numérique
- Vie culturelle
- Patrimoines / Environnement / Espaces verts et naturels
- Commerce / Tourisme
- Vie sportive



Pour consulter le Rapport d'Orientation Budgétaire, flashez le code ou connectez-vous sur www.ville-amboise.fr

Retrouvez ce document en version interactive sur www.ville-amboise.fr

Budget primitif 2023 d'Amboise

Le vote du budget a eu lieu lors du conseil municipal du vendredi 7 avril 2023.

À cette occasion, il a été procédé au vote du compte de gestion 2022 (clôture des comptes par le trésorier public), puis au vote du compte administratif 2022 (clôture de l'exercice par la municipalité et qui est le pendant du compte de gestion) et, enfin, au vote du budget primitif 2023.

Ce budget 2023 prend en compte des facteurs ayant un impact important :

- une forte hausse du coût des énergies qu'il convient de contenir, voire de diminuer, grâce au plan d'économie d'énergie ;
- une augmentation de la masse salariale suite à la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire pour compenser les effets de l'inflation.

Ces augmentations étant compensées partiellement par le produit fiscal lié à l'actualisation par l'État de 7,1%, suite à l'inflation, des bases des taxes foncières.

Les priorités budgétaires du budget primitif 2023



Pas d'augmentation des taux communaux de fiscalité



La maîtrise des dépenses de fonctionnement

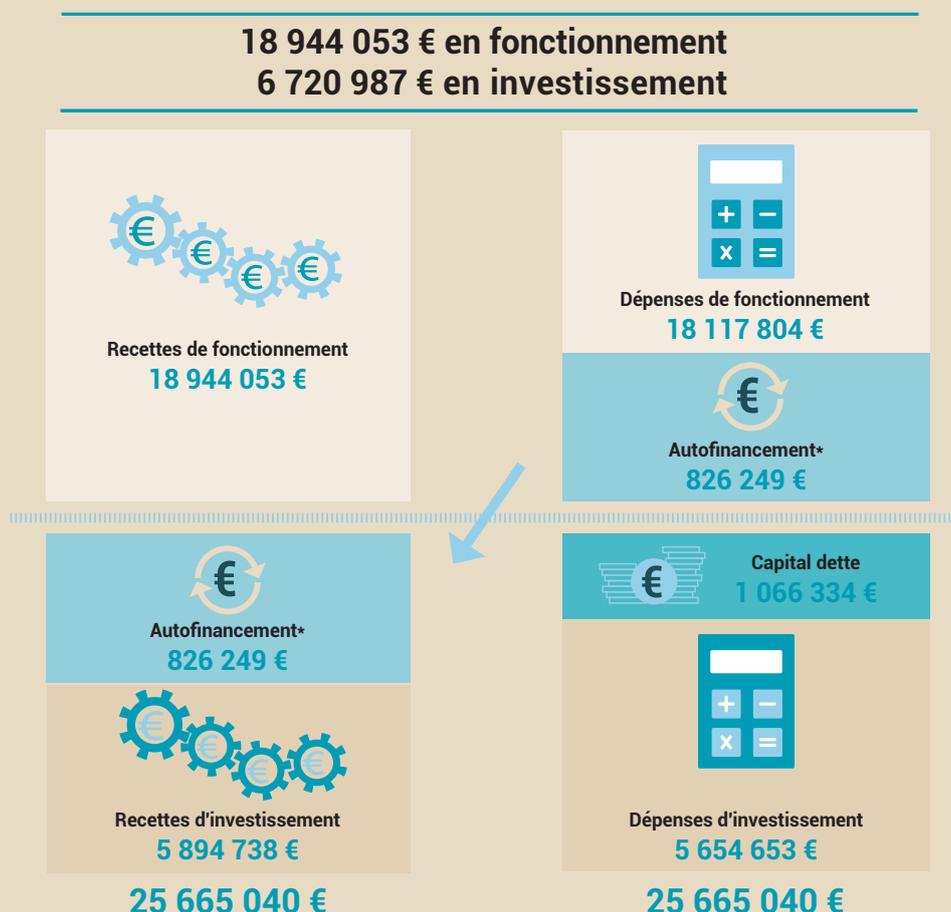


Le maintien des investissements nécessaires à la Ville mais moins ambitieux



Présentation schématique du budget primitif 2023

(sans les opérations d'ordre et en tenant compte du résultat reporté)



* L'autofinancement ne permet pas de couvrir le remboursement du capital de la dette. Les ressources propres (dotations aux amortissements, FCTVA, Taxe d'aménagement, produits de cessions...) permettent de répondre à cette obligation mais cela limite d'autant la capacité à investir de la collectivité.

Recettes de fonctionnement : 19 319 263,01 €

Chapitre	Libellé	BP 2022	BP 2023	Évolution
70	Produits des services	2 432 146	2 488 661	+ 2,32 %
73	Impôts et taxes	11 133 111	11 869 593	+ 6,62 %
74	Dotations, participations	2 984 643	3 218 839	+ 7,85 %
75	Autres produits de gestion	80 300	107 052	+ 33,32 %
013	Atténuation de charges	176 567	50 000	- 71,68 %
76	Produits financiers	12 373	11 960	- 3,34 %
77	Produits exceptionnels	0	427 019	/
042	Opérations d'ordre (travaux en régie)	370 157	375 2107	+ 1,37 %
002	Résultat reporté (excédent de fonctionnement)	1 811 916,81	770 929,01	- 57,45 %
TOTAL		19 001 213,81	19 319 263,01	+ 1,67 %

Dépenses de fonctionnement : 19 319 263,01 €

Chapitre	Libellé	BP 2022	BP 2023	Évolution
011	Charges à caractère général	4 424 934	5 181 105	+ 17,09 %
012	Charges de personnel	9 771 976	10 428 555	+ 6,72 %
014	Atténuation de produits	385 966	629 628	+ 63,13 %
65	Autres charges de gestion	1 351 215	1 563 648,02	+ 15,72 %
66	Charges financières (intérêts de la dette)	170 000	170 000	0 %
67	Charges exceptionnelles (secours et dots)	10 840	144 868	/
023	Virement à la section d'investissement (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement)	2 144 282,81	361 458,99	- 83,14 %
022	Dépenses imprévues	0	0	/
042	Opérations d'ordre (dotation aux amortissements)	742 000	840 000	+ 13,21 %
TOTAL		19 001 213,81	19 319 263,01	+ 1,67 %

Les recettes de la ville



La capacité de désendettement est de 3,91 années en 2022. Elle est estimée à plus de 70 ans en 2023. Compte tenu de l'absence de recours à l'emprunt pour financer la section d'investissement en 2022, de la hausse des dépenses d'énergie et de l'augmentation de la masse salariale (liée essentiellement au pouvoir d'achat) l'épargne brute devient négative et dégrade considérablement la capacité de désendettement. Cet indicateur représente le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette, si elle y consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement.

Face aux enjeux environnementaux, la Ville poursuit ses investissements en réduisant l'impact de l'activité humaine sur l'environnement avec l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales, le remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules électriques ou l'encouragement à des mobilités douces. La question de la mobilité s'inscrit à la fois dans les projets d'aménagement urbain et dans la préservation de l'environnement. Le groupe de travail mobilité poursuit son état des lieux afin de dégager des solutions opérationnelles visant à faciliter les déplacements et à les rendre plus éco-responsables. La question de la mobilité est centrale notamment dans l'étude du schéma directeur de l'île d'Or. Les Amboisiens sont par ailleurs encouragés à solliciter une aide de la Ville pour l'acquisition de vélos électriques.

Effectif des services

1 directeur de service

Urbanisme :

1 responsable de service

6 instructeurs et agents

d'accueil

Matériels roulants et

parc automobile :

1 responsable de service

2 agents techniques

Logistique :

1 responsable de service

3,5 agents techniques

Le budget de fonctionnement 2023

Le développement urbain d'Amboise s'inscrit dans une politique de respect et de protection de l'environnement. Toutes les actions menées (nouveaux aménagements, embellissement des bâtiments ou des espaces naturels, mobilité) sont transversales et engagent tous les services municipaux, particulièrement les services techniques. Le budget de fonctionnement représente :

Service environnement **236 160 €**

Matériels roulants **202 580 €**

Service urbanisme **30 000 €**

Les investissements 2023

> ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS **378 689 €**

Acquisition de matériels roulants (remorque pour transporter les tondeuses et débroussailleuses, chariot télescopique, balayeuse et laveuse, tracteur tondeuse, tondeuse autoportée) et d'un véhicule électrique pour le service des espaces verts afin de moderniser et rendre plus facile l'action des services.

> OPÉRATION FAÇADE **36 000 €**

Poursuite de l'opération façade offrant la possibilité aux habitants de bénéficier d'une aide technique (conseils d'architecte) et financière pour leurs travaux d'embellissement de façade.

> POURSUITE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÎLE D'OR

15 000 €

AP/CP (autorisation de programme / crédit de paiement).

Les études se poursuivent assorties de propositions d'aménagement de l'île visant à réaménager les espaces, repenser la circulation des piétons / cyclistes / automobilistes et à répondre aux besoins de chaque usager (riverains, promeneurs, campeurs, touristes, sportifs...).

> RÉALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

80 000 €

Projet d'établir une ZAC (zone d'aménagement concerté) au niveau de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) Malpogne.

> DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

14 000 €

21 dossiers sont en attente de versement de l'aide à la date du 30 mars pour cette année 2023. Certains avaient été réceptionnés à la fin de l'année dernière.

Pour rappel, ce dispositif accorde une subvention selon les critères suivants :

- Quotient familial supérieur à 1 100 € : subvention de 200 € forfaitaire.

- Quotient familial de 801 € à 1 100 € : subvention de 30 % du coût d'achat du vélo (*).

- Quotient familial de 501 € à 800 € : subvention de 40 % (*).

- Quotient familial de 0 à 500 € : subvention de 50 % (*).

(*): La subvention est limitée sur la base d'un prix maximum de 1 200 € par vélo.

Elle est par défaut d'un montant minimum de 200 €.

> DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

7 500 €

Dispositif de contrôle de qualité de l'air intérieur dans toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires d'Amboise.



Chiffres clés

3 794
interventions réalisées
par les agents des
services techniques
en 2022

3 310
points lumineux
(éclairage public)



Fortement impacté par l'augmentation des prix de l'énergie, le budget de fonctionnement devra supporter ces coûts supplémentaires incompressibles malgré des mesures de sobriété déjà mises en place (extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h notamment) dans le cadre d'un plan de diminution de la consommation des énergies.

2023 subira un ralentissement significatif des travaux de voirie et de réfection des bâtiments. La section investissement est fortement réduite mais devra malgré tout supporter les coûts des travaux de réfection des toitures de plusieurs bâtiments communaux, l'isolation des équipements, l'installation de panneaux photovoltaïques...

Le chantier de la rue Victor Hugo devrait être mené en 2023. Ce nouvel aménagement permettra de faciliter et fluidifier les déplacements des riverains et des visiteurs.

En terme de sécurité, les policiers municipaux sont désormais dotés de caméras piétons ce qui permet la prévention des incidents au cours des interventions des agents, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ainsi que la formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Effectif des services

1 directeur de service

Bureau d'études :

1 responsable de service

2 dessinateurs

Cellule administrative :

3 agents administratifs

Bâtiment :

1 responsable de service

19 agents techniques

Voirie :

1 responsable de service

1 agent administratif

1 technicien

22 agents techniques

Magasin :

1 responsable de service

1 magasinier

Police Municipale :

1 chef de police

5 policiers municipaux

2 agents de surveillance de la voie publique

Le budget de fonctionnement 2023

Pour les services techniques municipaux, les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Bâtiments **1 522 240 €**

Voirie **555 900 €**

Centre Technique Municipal et régie **106 600 €**

La police municipale dispose d'un budget de fonctionnement notamment dédié à de l'équipement **39 324 €**.

La dotation d'équipement approprié permet aux policiers municipaux d'assurer leurs missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Les investissements 2023

> RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE VICTOR HUGO **200 000 €**

Les travaux d'aménagement de la rue sont programmés à l'automne 2023 : travaux de revêtement, de signalisation, aménagement paysager et pose de mobilier.

> TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC **75 000 €**

Changement de candélabres énergivores, remplacés par des leds dans le but de réduire les dépenses en énergie et de pouvoir adapter les périodes d'éclairage et l'intensité en fonction des besoins. Installation de détecteurs de mouvement dans certaines zones.

> ÉTUDE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE NATIONALE ET DES RUES ADJACENTES **10 000 €**

Dans le cadre de la réfection globale de la rue Nationale, allant de la place Michel Debré jusqu'à l'avenue des Martyrs de la Résistance et de toutes les rues perpendiculaires à cet axe (rues d'Orange, de Verdun, Voltaire, Chaptal, de la Paix, Descartes, Manuel, Corneille, Petit Soleil et Montebello), une étude sera menée afin de faire des propositions en termes de revêtement de la chaussée, accessibilité, éclairage, mobilier et végétalisation.

> ÉTUDE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT D'UN SECTEUR DU BOUT-DES-PONTS COMPRENANT LES RUES JULES FERRY, DE NAZELLES, GAMBETTA ET LE QUARTIER DE LA GARE **10 000 €**

> TRAVAUX CAVEAU TRADITIONNEL OU PAYSAGER **25 000 €**

> MOBILIER URBAIN / PANNEAUX **15 000 €**

> MAISON DE SANTÉ **35 000 €**

Dans le cadre de la création d'une maison de santé prévoyant d'accueillir des praticiens en lieu et place de l'ancien Eurocentres (place Richelieu), les études d'aménagement du bâtiment se poursuivent. Elles prennent en compte l'organisation des espaces et des services communs et les besoins individuels de chaque spécialité.

> DIAGNOSTIC DES BÂTIMENTS DE LA VILLE **10 000 €**

Réalisation d'un état des lieux technique de l'ensemble des bâtiments de la ville (écoles, bâtiments administratifs, équipements culturels, structures sportives...) et analyse des résultats en vue d'optimiser l'isolation.

> RÉPARATION DE LA TOITURE DU PÔLE SIMONE VEIL **40 000 €**

> SÉCURITÉ / VIDÉOPROTECTION **45 000 €**

> RENOUVELLEMENT DES POTEAUX INCENDIE **3 000 €**



Chiffres clés

Patrimoine bâti :

52 777,50 m² de SHOB
(surface hors œuvre brute)

Patrimoine voirie :

82 230
mètres linéaires



Les actions sociales menées par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale visent à porter une attention particulière aux personnes fragilisées ou en difficultés. Suite au diagnostic social partagé, dont les travaux ont été restitués à l'automne 2022, les acteurs sociaux et les partenaires associatifs œuvrent conjointement pour coordonner leurs projets.

Le soutien aux familles, aux seniors, aux personnes isolées, aux demandeurs d'emploi, la prévention de la délinquance ou des violences sont autant d'actions menées sur le territoire qui nécessitent de la coordination, une politique commune, des moyens humains et financiers partagés.

Effectif des services

Direction de l'action sociale :

- 1 directeur
- 1 responsable politique de la ville
- 7,6 agents
- 1 assistante politique de la ville
- 2 médiateurs

Le budget de fonctionnement 2023

Le budget de la politique sociale de la ville est essentiellement déployé sur du fonctionnement notamment par la subvention au Centre Communal d'Action Sociale qui s'élève à 354 639 €.

> SUBVENTIONS

24 850 € sont accordés en subventions pour les associations sanitaires, sociales et de prévention après réception de leur dossier. Cette ligne budgétaire inclut la subvention de fonctionnement :

- du Centre Charles Péguy (partie sociale) : **104 000 €**
- du CCAS : **354 639 €**

> TRANSPORT URBAIN 160 000 €

Le montant de 160 000 € est dédié au paiement de la prestation du service régulier de transport de voyageurs, lequel devrait être remis en œuvre d'ici l'été ou le mois de septembre prochain (actuellement, un service minimum est assuré par les services municipaux à la place de la prestation habituelle).

Cette prestation ne comprendra plus la desserte vers Nazelles-Négron mais prévoira la desserte de la nouvelle zone commerciale à la Boitardière.

> CONTRAT DE VILLE 63 000 €

L'enveloppe dédiée aux subventions 2023 est maintenue.

Les actions soutenues doivent cibler les habitants des deux quartiers prioritaires de la ville (La Verrerie et La Patte d'Oie / Malétrenne / Plaisance) et concerner l'emploi et le développement économique / le cadre de vie / la cohésion sociale / les valeurs de la République et la citoyenneté.

2023 sera aussi consacrée à la préparation de la prochaine généra-

tion des contrats de ville (2024-2030). Une enveloppe de **5 000 €** est prévue afin de cofinancer l'intervention d'un consultant avec l'État si nécessaire sur ce travail.

> CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) / ENVELOPPE DÉDIÉE AUX SUBVENTIONS 20 610 €

Elle finance les actions qui correspondent aux remontées et aux observations émises par les différents acteurs de terrain lors des réunions régulières de suivi concernant la sécurité et la prévention de la délinquance au cours des derniers mois sur la commune :

- Violences intrafamiliales, qu'elles concernent les femmes ou les enfants, parfois les hommes, les faits observés en lien avec ces violences apparaissent au grand jour depuis la crise sanitaire.
- Lutte contre les addictions. Elle renvoie aux actions de préventions liées à la consommation de drogues, d'alcool, tabac, etc. quel que soit l'âge des publics impactés.
- Sécurité routière. Un focus sera mis sur la micromobilité (trottinettes, draisiennes ou scooters électriques, etc.) dont les usages ont progressé ces dernières années.
- Sports et culture, comme outils de la prévention de la délinquance. Les actions imaginées doivent être des solutions alternatives à la délinquance, notamment pour les jeunes, en développant des intérêts et des passions liés à la pratique culturelle et/ou sportive.

Les investissements 2023

> PROJET ÉPICERIE SOCIALE 82 500 €

Le projet porté par le Centre Communal d'Action Sociale et la Croix Rouge Française vise à lutter contre la pauvreté et la précarité alimentaire sur le territoire d'Amboise. Tel un commerce de proximité, accessible à tous, l'épicerie sociale permettra aux personnes en difficultés d'avoir accès à des produits alimentaires, d'hygiène et de première nécessité, à des prix privilégiés.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour que le local de 74 m² situé à côté de l'ASHAJ dans le quartier Malétrenne, devienne une épicerie sociale. Une zone dédiée permettra de réceptionner les produits avant de les mettre en rayon. Ce projet est porté par un groupe de travail sur le modèle à choisir et surtout l'encadrement de la structure avec le soutien de l'Association nationale du développement des épiceries sociales.



Chiffres clés

30 demandes de subvention

réceptionnées dans le cadre du contrat de ville

Plus de 2 000 coffrets saveurs offerts aux seniors



La Ville porte une attention particulière aux enfants dans le cadre de leur environnement scolaire et périscolaire. Les écoles font l'objet de travaux de rénovation ou de réaménagement pour en faire des lieux où ils peuvent s'épanouir et apprendre dans les meilleures conditions.

En parallèle, les élèves qui ont des fragilités peuvent bénéficier du Programme de Réussite Éducative, qu'ils soient issus des quartiers prioritaires ou non. Élèves et citoyens, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants s'investissent pleinement pour conduire des projets au sein de leurs écoles. Les parents sont aussi invités à venir échanger entre eux et avec des acteurs éducatifs lors des cafés des parents, rendez-vous conviviaux organisés dans l'établissement scolaire de leurs enfants.

Effectif du service

1 directrice de service
1 directrice adjointe
1 responsable de service en charge du périscolaire et de la réussite éducative
13,3 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
23,8 agents de service / agents d'entretien
5 animateurs
1 agent administratif

Le budget de fonctionnement 2023

Amboise compte 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires publiques et accueille 1 001 élèves.

> Fonctionnement des écoles maternelles **965 162 €** et des écoles élémentaires **980 413 €** (personnel d'entretien, ATSEM et animateurs, fournitures scolaires et petits matériels...)

> Participation aux dépenses de fonctionnement des élèves scolarisés à l'école Sainte Clotilde (maternelle et élémentaire) **67 191 €**

> Transport scolaire (4 circuits) **73 850 €**

> Aide aux projets des écoles (sorties scolaires, visites de sites, d'expositions...) **26 550 €**

Élargissement de l'attribution des aides aux projets pédagogiques pour soutenir les sorties et activités des scolaires : 20 € par élève de maternelle, 30 € par élève d'élémentaire (auparavant, les élèves des petites et moyennes sections n'étaient pas pris en compte et le montant alloué aux élèves de la grande section au CM2 était de 30 €)

> Restauration scolaire (hors masse salariale) **367 000 €** (maintien des tarifs)

PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Ce dispositif de l'Éducation Nationale qui concerne les enfants et les jeunes de 2 ans et demi à 16 ans, habitant dans les quartiers prioritaires politiques de la ville est élargi à l'ensemble des élèves habitant Amboise selon la volonté de la municipalité.

En 2023, 81 enfants sont pris en charge dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement personnalisé. Un kit rentrée est offert aux enfants pour les accompagner dans leur scolarité, les équiper de fournitures de qualité pour réaliser les devoirs du soir, souligner l'importance de réaliser les devoirs donnés par les enseignants.

LE CAFÉ DES PARENTS

Tous les trimestres, en partenariat avec l'Éducation Nationale et les directrices des écoles, un moment convivial, gratuit et ouvert à tous est organisé pour les parents animé par une éducatrice et médiatrice à l'accompagnement à la parentalité. Les familles rencontrent d'autres parents et des interlocuteurs du quotidien.

Au programme : discussions sur des sujets liés à leurs enfants, l'école, la parentalité... autour d'un café !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes du CME travaillent sur plusieurs projets : échanges avec l'Unicef, visite institutionnelle au congrès des maires, élaboration d'un journal inter école, reconduction de la fête des enfants et fabrication des gaspillomètres. Ce projet de gaspillomètre, porté par le CME actuel et le précédent, a pour objectifs de limiter le gaspillage dit "à l'assiette", de former le personnel, de respecter les goûts de chacun en accompagnant à la découverte de saveurs, d'apprendre à l'enfant à déterminer ses différents appétits.

FÊTE DES ENFANTS 7 000 €

La municipalité reconduit la fête des enfants avec au programme, manèges, attractions et un concert des Petits chanteurs d'Asnières et les Poppys sur l'île d'Or.

Les investissements 2023

> TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉCOLE RABELAIS-RICHELIEU **485 000 €**

> RÉFECTION DE LA COUR DE JEANNE D'ARC **80 000 €**

Projet mené en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, prévoyant des travaux de végétalisation, la réfection de la cour avec un nouvel enrobé, une nouvelle clôture.

> MISE EN CONFORMITÉ DES LUMINAIRES **20 000 €**

Le changement des luminaires contribue à une économie des énergies.

> INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ÉCOLE JULES FERRY **60 000 €**

> CRÉATION DE JEUX DANS LES COURS D'ÉCOLE **65 000 €**

> RENOUVELLEMENT DU MOBILIER DE CLASSE **30 000 €**

> MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE **25 000 €** ET RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS **32 000 €**

> ÉQUIPEMENT POUR LES AGENTS DES ÉCOLES (aspirateurs, autolaveuse) **5 000 €**

Les grands événements programmés tout au long de l'année, le concours de jardins éphémères et de corso fleuri, les festivités du 14 juillet et de Noël participent au rayonnement d'Amboise. Ils animent la ville et accueillent un public toujours plus nombreux et diversifié.

En 2023, c'est la thématique de la matière et de la lumière, du savoir-faire et du faire-savoir, qui est mise à l'honneur, en résonance avec la thématique des Nouvelles Renaissances de la Région-Centre Val de Loire.

Quant au plan numérique, la Ville poursuit la refonte de son réseau informatique et s'engage dans le remplacement du système de téléphonie. Ce projet intègre la dimension de sécurité, nécessaire dans un contexte grandissant de fraude et de cyberattaque.

Effectif des services

Systèmes d'information :

1 responsable de service
1 administrateur systèmes et réseaux
2 techniciens
1 agent administratif

Communication, citoyenneté :

1 responsable de service
2 chargées de communication

1 conseiller numérique

Grands événements, Relations Internationales :

1 agent administratif

Le budget de fonctionnement 2023

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le budget de fonctionnement du service grands événements (thématique Matière et lumière, Jardins éphémères et corso fleuri, festivités du 14 juillet, Noël) est de **156 700 €**.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Le budget de fonctionnement du service informatique (contrats de prestations de services et maintenance, frais de télécommunication) est de **372 542 €**.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE QUI ACCOMPAGNE LES USAGERS

Le conseiller numérique intervient en accompagnement individuel ou collectif (sous forme d'ateliers), en mairie, au Centre Communal d'Action Sociale, à la Médiathèque Aimé Césaire et dans les quartiers. Il s'adapte aux besoins des Amboisiens et répond à leurs demandes en terme d'usage numérique : comment effectuer des démarches en ligne, sécuriser sa messagerie, éviter les fraudes numériques...

SERVICE COMMUNICATION

Le budget de fonctionnement du service communication (affiches des manifestations, panneaux d'information, magazines Amboise communicante, agendas Amboise rayonnante, expositions multi formats, insertions publicitaires...) est de **112 500 €**.

Les investissements 2023

GRANDS ÉVÉNEMENTS

> NOËL 12 000 €

Achat de décorations de Noël.

PLAN NUMÉRIQUE

> ÉTUDE ET AUDIT SENSIBILISATION AU HAMEÇONNAGE

Sensibilisation au hameçonnage, technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements ou voler des données (via les messageries notamment) **20 000 €**

> LICENCES ET ÉVOLUTION DES LOGICIELS MÉTIER 80 600 €

> REFONTE DU RÉSEAU INFORMATIQUE

Mise en place des liaisons fibre propriétaires entre des sites de la Ville d'Amboise et de la Communauté de Communes du Val d'Amboise pour permettre une meilleure communication et une maîtrise des coûts de communication entre les sites. Ces mises en place seront complétées par le remplacement d'équipements réseaux vieillissants, les nouveaux équipements permettant des interconnexions fibre entre les sites **(119 220 €)**.

Mise en place des fibres opérateurs au niveau des écoles pour la rentrée 2023 au plus tard.

Mise en place d'équipements de sécurité informatique pour le filtrage, traçage et renforcement de la sécurité informatique, accès

aux systèmes d'informations et à leur données ainsi que l'amélioration de l'accès internet des différents bâtiments gérés par la ville d'Amboise.

Amélioration de réseau de la médiathèque et mise en place d'un Wifi public au sein de la médiathèque **18 000 €**.

> REFONTE DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE 60 000 €

Remplacement de la téléphonie de la mairie et de la Communauté de Communes après une finalisation de l'étude des besoins sur l'année 2022 qui permettra des économies sur les communications et une meilleure gestion de l'accueil téléphonique du public.

> RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL 141 350 €

Dont renouvellement des équipements des agents de la ville et achat d'équipement audio et vidéo pour une meilleur retransmission des conseils municipaux et communautaires.



Chiffres clés

450 postes de travail et
600 comptes utilisateurs
141 350 €
renouvellement de matériel



L'offre culturelle se déploie à Amboise au sein de plusieurs équipements : la médiathèque Aimé Césaire, le Théâtre Beaumarchais, le Garage Centre d'Art. Chacune de ces structures s'inscrit dans une politique culturelle qui soutient la création artistique, développe les actions de médiations auprès de tous les publics, encourage les nouveaux talents.

Les rencontres avec les auteurs, les plasticiens, les danseurs ou comédiens, via des ateliers, des conférences ou à la suite de spectacles facilitent les échanges. Les scolaires sont régulièrement invités à rencontrer les équipes artistiques et sont ainsi sensibilisés à l'Art.

Effectif des services

1 directrice de service
 1 chargée du Centre d'Art
 1 agent de surveillance
 1 chargée de médiation / administration
 1 chargée d'accueil
 2 régisseurs techniques
 1 agent d'entretien
 1 directrice de médiathèque
 6 agents de médiathèque
 1 agent d'entretien

Le budget de fonctionnement 2023

Le budget de la culture est essentiellement constitué de fonctionnement dont :

Théâtre Beaumarchais / spectacle vivant (programmation, actions de médiation, accueils en résidences, partenariat avec la CCVA)

106 545 € / Centre d'Art Le Garage 34 600 €

Médiathèque Aimé Césaire (acquisition de livres, supports numériques, cd, magazines, animations) **57 100 €**

Subventions aux associations **97 000 €**

LA SAISON CULTURELLE

Humour, danse, théâtre... la programmation culturelle allie des temps de rencontres avec les artistes et des spectacles tout public, au théâtre Beaumarchais ou hors les murs.

MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE

Les ateliers participatifs se multiplient à la Médiathèque Aimé Césaire. Ils permettent de créer du lien avec les publics, de faire découvrir de nouvelles activités, de faciliter les rencontres avec des auteurs, des conteurs, des poètes.

EXPOSITIONS AU CENTRE D'ART LE GARAGE

C'est Anais Lelièvre qui ouvre la saison 2023 avec sa résidence au Garage suivie de son exposition Chantier / Castel (Idéal). En été, l'exposition Nec Mergitur permettra un dialogue contemporain avec le célèbre tableau d'Édouard Debat-Ponsan "La vérité sortant du puits" exposé au Musée Hôtel-Morin.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En 2023, l'attention sera de nouveau portée aux projets des associations, dont la vitalité participe au rayonnement de la Ville.

- Historiales Amboisiennes : **2 000 €** pour l'organisation d'événements à caractère historique.

- Hist'Loire d'Amboise : **2 000 €** pour l'organisation de spectacles nocturnes au Château d'Amboise durant l'été.

Les investissements 2023

> MODERNISATION DU MATÉRIEL SON ET LUMIÈRE DU THÉÂTRE BEAUMARCHAIS **60 000 €**

En 2023, il est prévu notamment l'acquisition de 6 enceintes "retour" et de micros statiques, pour compléter le parc matériel son, ainsi que l'acquisition de "Par Led zoom" et de découpes, pour poursuivre le remplacement des projecteurs.

> LE GARAGE CENTRE D'ART / POSE D'UN STORE SUR LA VERRIÈRE **22 000 €**

L'opération de pose du store occultant, sur la verrière de l'équipement sera finalisée en 2023. Elle répond à un besoin d'amélioration qui pourra répondre en particulier aux projets arts visuels utilisant le media numérique.

> MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE

150 SERRE-LIVRES 5 076 €

Les serre-livres actuels ont été fournis à la création de la médiathèque, il y a plus de 10 ans, et sont, pour une bonne partie, cassés. Il s'agit de renouveler le matériel en faisant appel à une société locale innovante, Avilex, spécialiste de la création sur mesure, qui réutilise des parties métalliques du modèle de base.

NOUVEAUX TAPIS POUR L'ESPACE JEUNESSE ET L'HEURE DES BÉBÉS 510 €

L'heure des bébés est une animation mensuelle très attendue. Cet espace de lecture doit être accueillant et convivial pour les tout-petits et leurs parents. De nouveaux tapis amélioreront les conditions d'accueil et de sécurité de ce public.

ACHAT DE MOBILIER POUR LES COLLECTIONS CD ET LIVRES CD JEUNESSE 3 000 €

L'édition de livres CD est en constante évolution. Livres CD de contes, de comptines, d'opéra et même de yoga sont de plus en plus demandés par les usagers. Afin de mettre en valeur ce fonds, il est nécessaire d'avoir un mobilier adapté et fonctionnel permettant de proposer ces collections. Il est souhaitable par ailleurs de séparer les CD jeunesse des fonds de CD pour les adultes. Les collections destinées aux enfants seront intégrées à l'espace jeunesse et ainsi plus visibles.

La restauration du patrimoine, qu'il s'agisse d'œuvres d'art, de monuments à caractère culturel ou d'édifices religieux vise à préserver et à valoriser nos richesses, nos monuments et notre histoire.

Quant au patrimoine naturel, il doit faire l'objet de toute notre attention. Le programme pluriannuel de plantations d'arbres et d'arbustes dans l'espace urbain, dans les cours d'école, dans les parcs et jardins de la ville vise à restaurer des espaces d'ombre et de fraîcheur, à améliorer la qualité de vie et d'air de notre environnement, à absorber la pollution de l'air, de l'eau et des sols et à favoriser la biodiversité.

Effectif des services

Patrimoine culturel :

- 1 responsable archives
- 1 assistant
- 1 responsable patrimoine
- 1 agent d'accueil au Musée Hôtel Morin

Espaces verts :

- 1 responsable de service
- 13 agents techniques

Environnement :

- 1 responsable de service

Le budget de fonctionnement 2023

En fonctionnement, le budget patrimoine culturel représente **28 000 €** (Musée-Hôtel Morin et Fontaine de Max Ernt)
6 550 € (Archives municipales)

> ANNIVERSAIRE HOMMAGE À FRANCIS POULENC

En 2023, le 60^{ème} anniversaire de la mort du compositeur et pianiste français sera célébré lors de la semaine du 9 au 14 mai, semaine au cours de laquelle des concerts et manifestations seront programmés en son hommage. Une exposition consacrée à Francis POULENC sera présentée du 13 mai au 17 septembre au Musée-Hôtel Morin.

En fonctionnement, le budget espaces verts représente **199 480 €**.

En 2023, les jardiniers continuent de mettre tout en oeuvre pour l'obtention de la 4^{ème} fleur tout en s'adaptant au contexte de changement climatique (création de zones de fraîcheur), en veillant à la préservation de la ressource en eau (paillage, plantation de vivaces...) et en sensibilisant la population notamment via des actions participatives. Les élèves des écoles sont associés au programme de plantation avec les jardiniers de la Ville et bénéficient de potagers pédagogiques dans l'enceinte de leurs établissements.

Les investissements 2023

PATRIMOINE

> POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU « CENTRE PAUL PINASSEAU » DÉDIÉ AUX ARCHIVES

Le Centre d'Archives Paul Pinasseau devrait être inauguré dans le cours de l'année, après des travaux qui se poursuivent en 2023.

> RESTAURATION D'ŒUVRES **40 000 €**

Les actions de restauration visent à mieux conserver et valoriser le patrimoine de la ville. En 2023 sont prévues la restauration du tableau d'Olivier Debré : L'ocre coulant des sables par le restaurateur Marc Philippe, spécialiste des œuvres de l'artiste ; la restauration du Monument à la France Libérée, du Monument de l'Aurès ; l'intervention sur les bronzes de la Fontaine de Max Ernst.

> MUSÉE HÔTEL MORIN **20 000 €**

Frais d'étude liés à des expertises et diagnostics dans la continuité des démarches engagées, en lien avec la DRAC, pour écrire le Projet Scientifique et Culturel du Musée.

> OPÉRATION DE RELEVAGE / ORGUE SAINT DENIS **19 000 €**

L'orgue de l'église Saint-Denis souffre d'une accumulation de quinze années de poussière qui nuit à l'instrument (diminution du volume sonore de l'instrument, désaccord, dommages abrasifs...). Une opération d'envergure, dite "de relevage" est prévue en 2023.

Les travaux consistent à déposer l'ensemble de la tuyauterie (environ 2 000 tuyaux) afin de les débarrasser de leur poussière. Les feutres, écrous, rondelles de feutre etc. trop usagés seront changés et toute la mécanique sera réglée de sorte que tous les mouvements soient libres et sans jeu. Les vernis et cires des claviers, pédalier, console, etc. seront ravivés. L'étanchéité des soufflets, sommiers, portes-vent, etc. sera vérifiée et colmatée. La tuyauterie sera ensuite remontée, ré-équilibrée, et accordée.

> FONTAINE DE MAX ERNST **6 000 €**

Remplacement pompes de filtration / animation et démarreurs.

> ACQUISITION D'ŒUVRES D'ARTS **10 000 €**

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

> BOIS DE LA MOUTONNERIE : POURSUITE DU PLAN FORÊT (2022/2023), RÉALISATION D'UNE ÉTUDE (QUESTIONNAIRE EN LIGNE, RÉUNIONS DE CONCERTATION) **5 000 €**

> POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA SAPINIÈRE EN RÉGIE (PLANTATIONS, INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN ET JEUX)

> PLANTATION D'ARBRES ET ARBUSTES **25 000 €**

> ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAUX PLUVIALES **15 000 €**

Afin de préserver les ressources en eau et en conformité avec le Plan eau, des récupérateurs d'eaux pluviales permettront de stocker des réserves et de disposer d'une certaine autonomie pour l'arrosage des espaces verts de la ville (jeunes plants, espaces fleuris...).



Chiffres clés

Patrimoine espaces verts (massifs) :

11 507 m²

Patrimoine espaces verts :

207 776 m²





Chiffres clés

Camping municipal

3 hectares, classé 2 étoiles
291 emplacements
3 tentes randonneurs équipées

Marché hebdomadaire

2 km de long
85 commerçants le vendredi
et 200 le dimanche



Les gymnases et ensembles sportifs fréquentés par les associations, les clubs sportifs et les établissements scolaires nécessitent des travaux d'intervention (toiture, isolation, réfection des sols, système d'éclairage...) pour continuer à être accessibles dans de bonnes conditions. Le soutien et l'accompagnement des sportifs se fait aussi via les subventions accordées aux associations ou les aides logistiques lors de manifestations, compétitions ou rencontres sportives.

Effectif du service

1 responsable de service
2 agents d'accueil et de gestion
1 éducateur sportif
4 agents techniques

Le budget de fonctionnement 2023

Les différents équipements sportifs de la ville font l'objet de travaux d'entretien pour pouvoir accueillir les sportifs dans de bonnes conditions. Les agents techniques interviennent sur tous les sites répartis dans la ville : tonte des terrains, réparation, entretien, nettoyage des équipements...

Gymnases **285 741 €** Piscine de l'île d'Or **114 815 €** Stades **20 730 €**

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS **87 000 €**

En 2023, via les subventions accordées, les aides logistiques ou d'organisation, la Ville continue d'accompagner les associations notamment en encourageant les aides aux projets et en les valorisant lors du forum des associations.

ANIMATIONS SPORTIVES DE PETITES VACANCES SCOLAIRES **25 000 €**

Le service sports et loisirs organise aux petites vacances scolaires, des stages gratuits de pratique sportive et des animations dédiées aux enfants, adolescents et adultes : karting électrique aux vacances de printemps et escape game aux vacances d'automne.

Les investissements 2023

> TOITURE GYMNASSE GUYNEMER **60 000 €**

Suite à l'affaissement de la poutre de soutènement du mur d'escalade, face au manque d'entretien et pour des raisons de sécurité, la réfection de la toiture du gymnase est urgente.

> ÉCLAIRAGE STADE DE FOOTBALL **50 000 €**

> ÉTUDE DE RESTRUCTURATION DE LA PISCINE GEORGES VALLEREY ET DU GYMNASSE TULASNE **7 500 €**

Chiffres clés

34 associations
sportives

87 000 €
Montant des
subventions accordées
aux associations
sportives



